



ALPTIS

Remboursement : Pack Bien-être
25€ la séance pour 5 séances/an/assuré
0.810.04.40.00
www.alptis.org



AXISALIANS-MEDINAT

Remboursement : Si le praticien est assuré en Responsabilité civile chez Medinat (se renseigner).
01.60.42.72.73 ou 06.33.38.74.04
www.aliens.fr



CAP assurances

Remboursement : de 25 € jusqu'à 5 séances/an/assuré.
0.820.20.02.55 ou 06.22.77.07.65
www.cap-assurances.net
contact@cap-assurances.net



CEGEMA mutuelle

Remboursement : de nombreuses formules proposent un remboursement sur la base de 30€/séance.
04.92.02.08.50
www.cegema.com



MPCL Mutuelle des fonctionnaires territoriaux

Remboursement : forfait médecine auxiliaire de 100 à 160€/an/assuré.

04.77.49.60.89

www.mpcl.fr



MYRIADE

Remboursement : à partir de 20€/séance jusqu'à 30€/séance à hauteur de 3 séances/an/assuré.

0.810.120.130

www.myriade.fr



TRANQUILITE SANTE

Remboursement : « option prévention » 40€/séance jusqu'à 4 séances/an/assuré.

0.805.110.110

www.tranquillitesante.fr



ASSUREMA

Remboursement : à partir de 15 €/séance jusqu'à 210 €/an/assuré.

Option complémentaire : 3 modules amenant le remboursement de 20 à 40 €/séance jusqu'à 6 séances/an/assuré.

0.805.85.85.82

www.assurema.fr



BAHEMA

Remboursement : de 30 à 40€ selon le niveau choisi jusqu'à 3 séances/an/assuré.

05.35.540.558

www.bahema.fr



CCMO mutuelle

Remboursement : Option médecine douce, 10 séances/an/assuré jusqu'à 35€/séance.

03.44.06.90.00

www.ccmo.fr



MFIF

Remboursement : Pack Bien-être Bio II

40€/séance jusqu'à 6 séances/an.

01.43.80.06.22

www.mfif.fr



MUTUELLE FAMILIALE

Remboursement : de 50 à 150€/an/assuré selon le forfait choisi.

0.810.15.15.05

www.mutuelle-familiale.fr



RADIANCE

Remboursement : de 15 à 40€/séance jusqu'à 3 séances/an/assuré.

03.20.63.85.32

www.radiance.fr



MUTUELLE CAP VERT

Remboursement : de 125 à 240 €/an/selon le forfait choisi.

05 62 44 37 42

www.mutuelle-capvert.com